



Manuel Utilisateur Déclaration de stock

A l'attention des récoltants vinificateurs, caves coopératives et
des bailleurs à fruit stockeurs.

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Version de l'application :
Version du document : 1.3
Date de création : 30 juin 2011
Date de mise à jour : 04 août 2016

Table des matières

• Avant – Propos.....	4
:: Présentation Générale.....	4
I) Définition réglementaire :	4
A) La définition communautaire :.....	4
B) La définition nationale :.....	4
II) Le périmètre de la déclaration de Stock :	4
A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le télé service :.....	4
B) Les autres éléments déclarables :.....	5
:: Accéder à la déclaration de stock.....	5
I) Accès à la déclaration de Stock via Prodou@ne.....	5
a) L'habilitation automatique :.....	5
b) La demande d'habilitation :.....	5
1) se créer un compte utilisateur sous Prodou@ ne :.....	6
2) signer une convention d'habilitation à la télé-procédure avec le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.....	6
II) La situation de votre compte vis-à-vis de la télé-procédure.....	6
• Présentation de l'application.....	7
:: Présentation des fonctionnalités communes à tous les écrans.....	7
I) La barre de menu.....	7
II) L'historique de navigation.....	8
III) Les icônes.....	8
:: Présentation de la page d'accueil avant toute saisie.....	8
• La Saisie.....	9
:: La saisie d'une déclaration de stock :.....	9
I) La consultation d'une déclaration de stock précédente.....	9
ii) Le dépôt d'une déclaration de stock.....	10
1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction « saisir une nouvelle déclaration de stock ».....	10
2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....	10
3) sélectionner le lieu de stockage de vos vins.....	10
4) saisir les volumes de vins et de moûts en stock par installation :.....	11
4) saisir les volumes globaux d'autres produits :.....	13
5) le contrôle des informations saisies :.....	14
6) la modification des données saisies :.....	15
7) l'impression de la déclaration.....	15
II) Les conséquences du dépôt d'une déclaration de stock.....	17
1) l'application vous délivre un accusé réception.....	17
2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:.....	17

III) les aides à la saisie.....	18
a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :.....	18
:: La saisie d'une déclaration d'absence de stock :.....	19
I) Le dépôt d'une déclaration d'absence de stock.....	19
1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « créer absence de stock ».....	19
2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....	19
II) Les conséquences du dépôt d'une déclaration d'absence de stock.....	20
1) l'application vous délivre un accusé réception.....	20
2) la déclaration d'absence de stock est validée en dépôt temporaire :.....	20

Avant – Propos

:: PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I) DÉFINITION RÉGLEMENTAIRE :

A) La définition communautaire :

L'article 185 ter du règlement (CE) n°1234/07 modifié dispose que "les producteurs de moûts et de vin et les commerçants autres que les détaillants déclarent chaque année aux autorités nationales compétentes les quantités de moûts et de vin qu'ils détiennent, que celles-ci proviennent de la récolte ou de récoltes antérieures. Les moûts ou les vins importés des pays tiers font l'objet d'une mention particulière".

L'article 11 du règlement (CE) n°436/2009 dispose que les personnes physiques ou morales ou groupement de ces personnes autres que les consommateurs privés et les détaillants présentent chaque année aux autorités compétentes des États membres une déclaration de stock de moûts de raisins, de moûts de raisins concentrés, de moûts de raisins concentrés rectifiés et de vins qu'ils détiennent à la date du 31 juillet, comportant au moins les éléments repris en annexe V.

B) La définition nationale :

L'article 407 du CGI dispose que la déclaration de stock restant dans les caves des producteurs doit être souscrite, chaque année, selon des modalités précisées par décret. A compter du 1^{er} janvier 2017, la déclaration de stock prévue à l'article 11 du règlement (CE) n°436/2009 est souscrite par voie électronique.

II) LE PÉRIMÈTRE DE LA DÉCLARATION DE STOCK :

La saisie de la déclaration se réalise par installation de stockage.

A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le télé service :

Sont déclarables sur l'application :

- les AOP avec ou sans cépage (y compris les vins de liqueur, les vins doux naturels),
- les AOVDQS avec ou sans cépage,
- les IGP avec ou sans cépage,
- les VSIG avec ou sans cépage,
- les vins « aptes à » (c'est à dire les vins destinés à l'élaboration de Cognac, d'Armagnac, d'Eau de vie, de Vin jaune, de mousseux, de pétillant...),
- les moûts concentrés,
- les moûts concentrés rectifiés,

- les vins à éliminer (quantité en dépassement du rendement autorisé, lies, rebêches, rapés).
- Le volume complémentaire individuel (VCI)

B) Les autres éléments déclarables :

Peuvent également être déclarés :

- le volume de lies soutirées détenu,
- le volume de vin en dépassement de rendement détenu,
- le volume de vins non conformes,
- les millésimes,
- le conditionnement.

:: ACCÉDER À LA DÉCLARATION DE STOCK

Pour accéder à la téléprocédure « Déclaration de stock » vous devez posséder un identifiant Prodouane et un mot de passe.

I) ACCÈS À LA DÉCLARATION DE STOCK VIA PRODOU@NE

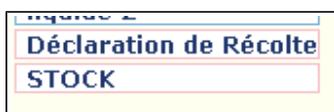
Suivant leur situation les opérateurs :

- seront habilités automatiquement au téléservice « Déclaration de Stock »,
- devront demander à leur service de la viticulture une habilitation au téléservice « Déclaration de Stock ».

a) L'habilitation automatique :

Les caves coopératives ou les récoltants qui possèdent déjà un compte Prodouane sur lequel ils consultent ou ils saisissent par exemple la « fiche de compte », leur « déclaration de récolte » ou leur « déclaration de production » seront habilités d'office au téléservice sur le compte qu'ils utilisent.

Un bouton « Stock » apparaît dans leur espace privé sous Prodouane.



b) La demande d'habilitation :

Les bailleurs à fruit stockeurs, les caves coopératives primo déclarantes ou les récoltants primo déclarants qui ne possèdent pas encore de compte sur Prodouane devront respecter les deux étapes suivantes :

1) se créer un compte utilisateur sous Prodou@ne :

Il vous suffit de vous connecter au portail Prodou@ne à l'adresse <https://pro.douane.gouv.fr>. Puis sur la page d'accueil du portail, procéder à la création de votre compte en cliquant sur la rubrique « Inscription » (en haut à droite). Le mode opératoire de l'inscription est détaillé sur la page d'accueil dans la rubrique « Focus » / « Découvrez l'inscription sur le portail ».



Le choix de l'identifiant et du mot de passe est libre. Ils vous permettront par la suite d'accéder à votre espace personnel.

2) signer une convention d'habilitation à la télé-procédure avec le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.

Vous trouverez le formulaire de la « convention viticulture » sur le site Prodou@ne à l'adresse <https://pro.douane.gouv.fr>. Le chemin pour accéder au télé-chargement du formulaire d'habilitation est le suivant :

- 1) dans la barre d'outil Prodou@ne choisir l'onglet " services disponibles » ,
- 2) dans la liste des « services proposés par Prodou@ne » choisir le service "viticulture" puis (déclaration de stock).
- 3) dans le cadre « table des matières » qui s'affiche choisir "connexion et accès" et cliquez sur "consulter la page".
- 4) sur la page "modalité d'adhésion" choisir « formulaire à télé-charger ».

Après avoir imprimé le formulaire de demande de convention, remplissez-le, en indiquant notamment les références de votre compte Prodou@ne c'est à dire l'identifiant. Transmettez-le ou déposez le directement sous format papier, en un seul exemplaire au service de viticulture compétent qui procédera à votre habilitation.

II) LA SITUATION DE VOTRE COMPTE VIS-À-VIS DE LA TÉLÉ-PROCÉDURE

La page d'accès à la télé-procédure vous précise la situation de votre compte vis-à-vis de celle-ci.

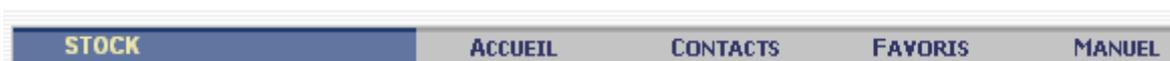


Pour accéder à la télé-procédure, cliquez sur le bouton **ENTRER**.

Présentation de l'application

:: PRÉSENTATION DES FONCTIONNALITÉS COMMUNES À TOUS LES ÉCRANS

I) LA BARRE DE MENU



Dès l'entrée dans l'application «Déclaration de Stock», une barre de menu apparaît.

Cette barre est accessible tout au long de la navigation et donne accès à trois types d'opérations.

ACCUEIL permet de revenir sur la page de sélection de la campagne.

CONTACTS permet d'accéder aux coordonnées de l'assistance aux utilisateurs et aux coordonnées du service qui gère votre dossier viticulture.

L'écran 'Contacts' est divisé en deux sections. La première section est intitulée '> Service gestionnaire de l'EVV compétent en matière viticole :'. Elle contient un tableau à deux colonnes avec les informations de contact pour le 'Service de viticulture de Blois'. La deuxième section est intitulée '> Service assistance aux utilisateurs compétent en matière technique et informatique :'. Elle contient un tableau à deux colonnes avec les informations de contact pour le 'Service Assistance Utilisateurs du CID'. En bas de l'écran, il y a un bouton 'FERMER'.

Contacts	
> Service gestionnaire de l'EVV compétent en matière viticole :	
Service	Service de viticulture de Blois
Adresse	80 RUE ANDRE BOULLE 41000 BLOIS
Téléphone	09 70 27 67 50
FAX	02 54 56 89 14
Courriel	viti-blois@douane.finances.gouv.fr
Horaires	
> Service assistance aux utilisateurs compétent en matière technique et informatique :	
Service	Service Assistance Utilisateurs du CID
Téléphone	09.70.28.01.00
Demande d'assistance	Etablissement d'une demande d'assistance via l'application TSAR du portail Produane
FERMER	

FAVORIS Permet d'accéder aux codes produits que vous avez déclaré sur votre dernière déclaration de récolte.

CONSULTATION DU PROFIL DE L'EVV		
> Liste des vins favoris:		
Code du produit	Libellé du produit	Suppr.
18324	BOURGOGNE PASSE-TOUT-GRAINS ROSE	
18531906	COTES DU RHONE VILLAGES BEAUMES-DE-VENISE ROSE	
18531812	COTES DU RHONE VILLAGES SABLET ROSE	
1B001M	VIN DE BASE POUR CREMANT D'ALSACE BLANC (STAT+RDT)	
4B999B	VIN DE REBECHE BLANC	

MANUEL

donne accès au manuel utilisateur de l'application « Déclaration de Stock ».

II) L'HISTORIQUE DE NAVIGATION

Cette barre permet de suivre la progression dans l'application. Elle permet également par un simple clic de revenir à une étape précédente. Elle est présente sur tous les écrans de l'application.



III) LES ICÔNES

- Cette icône permet la visualisation des déclarations saisies. Cette consultation est possible que la déclaration soit ou non validée.
- Cette icône permet de saisir, modifier ou compléter les données de la déclaration de stock.
- Cette icône permet de supprimer les données préalablement saisies.
- Cette icône permet d'ajouter une ligne de produit à la déclaration de stock.
- Cette icône permet l'impression de la déclaration de stock (fichier .pdf). Cette impression peut être réalisée à tout moment.
- Cette icône permet d'accéder aux rubriques d'aides ou au moteur de recherche des produits.

:: PRÉSENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL AVANT TOUTE SAISIE

Lorsqu' aucune ligne de déclaration n'a été saisie, la page d'accueil de l'application vous propose :

- 1) de choisir la campagne sur laquelle vous souhaitez agir. Par défaut la campagne de saisie s'affiche.
- 2) de créer une déclaration de stock,
- 3) de déclarer vos stocks par transfert de fichier XML
- 4) de créer une déclaration de stock si vous avez constaté une absence de stock dans vos chais au 31 juillet de l'année N.

Attention, vous pouvez pour la campagne de saisie modifier votre déclaration de stock jusqu'au 31 août N+1,

Consulter mes déclarations de stock des campagnes précédentes

Choix de la campagne 2015-2016 1

Stocks à déclarer avant le 10/09/2016 pour la campagne en cours 2015-2016

	Saisir ma déclaration 2	Déclarer par transfert de fichier XML 3	Saisir mon absence de stock 4
FR000012E0299 - EARL DOMAINE DES CHESNAIES - SAINT LAMBERT DU LATTAY			
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES			

passé ce délai vous devez vous rapprocher de votre service de la viticulture.

La Saisie

⚠ N'oubliez pas de valider votre déclaration. Deux types de validation existent :

- le dépôt temporaire : la déclaration reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt. Elle reste toutefois modifiable jusqu'au 31 août minuit,
- le dépôt définitif : la déclaration sur le « récapitulatif par produit » reçoit en plus du numéro et de la date, le logo des douanes et la Marianne. Si vous souhaitez faire des modifications vous devez contacter le service gestionnaire de votre entreprise.

:: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION DE STOCK :

Lorsque vous constatez dans vos chais au 31 juillet un stock de produit, vous devez déposer une déclaration de stock.

I) LA CONSULTATION D'UNE DÉCLARATION DE STOCK PRÉCÉDENTE

Consulter mes déclarations de stock des campagnes précédentes

Choix de la campagne 2014-2015

Déclaration déposée définitivement

	Consulter par lieu de stockage	Consulter ma déclaration
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES		

II) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction « saisir une nouvelle déclaration de stock ».

Stocks à déclarer avant le 10/09/2016 pour la campagne en cours 2015-2016			
	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Saisir mon absence de stock
FR000012E0299 - EARL DOMAINE DES CHESNAIES - SAINT LAMBERT DU LATTAY			

2) valider le choix en cliquant sur « ok »

Vous allez créer une déclaration de stock. Confirmez vous ?

Empêcher cette page d'ouvrir des dialogues supplémentaires

OK Annuler

3) sélectionner le lieu de stockage de vos vins

SÉLECTION D'UN LIEU DE STOCKAGE

Accueil ► Saisie - sélection d'un lieu de stockage

Récoltant vinificateur	
Nom	CANTO ET FILS SCEA
N° CVI	8412904520
N° SIRET	49379529800014
Commune	SORGUES
Adresse de la PPM gestionnaire	QUARTIER MASCARONNES 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

! Souhaitez vous pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration ? Vous pouvez aussi choisir ceux repris dans votre déclaration pré-remplie.

Sélection du lieu de stockage

Lieux de stockage (2)					
N°	Adresse	Département	Commune	Principale	Saisir les stocks
8412904520001	CHEMIN DES POMPES 84230	84	SORGUES	Oui	
8412904520002	LES CELLIERS DE LA BERGERIE 84700 SORGUES	84	SORGUES	Non	

ACCUEIL CONSULTER PAR LIEU DE STOCKAGE CONSULTER LES PRODUITS DÉCLARÉS

Vous avez désormais la possibilité de pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration en cliquant sur le bouton :

PRÉREMPLIR

4) saisir les volumes de vins et de moûts en stock par installation :

- Il vous suffit d'ajouter un produit pour faire apparaître une ligne

SAISIE DES STOCKS À DÉCLARER

Accueil > Saisie - sélection d'un lieu de stockage > Saisie - saisie des stocks à déclarer

Récoltant vinificateur	
Nom	CANTO ET FILS SCEA
N° CVI	8412904520
N° SIRET	49379529800014
Commune	SORGUES
Adresse de la PPM gestionnaire	QUARTIER MASCARONNES 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

8412904520001 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT **AJOUTER DES VOLUMES DE DPLC, LIES, VNC, REBÊCHE**

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
Aucun stock déclaré					

*Champs facultatifs

ACCUEIL **SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE**

- Recherche le produit à déclarer via le moteur de recherche

8412904520001 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT **AJOUTER DES VOLUMES DE DPLC, LIES, VNC, REBÊCHE**

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
<input type="text"/>				0.00	

- En cliquant sur la loupe la page de recherche apparaît

Recherche d'un produit

RECHERCHE D'UN PRODUIT

Recherche actualisée sur les produits en date du 28/07/2016

Rechercher un produit dont le nom contient :

Rechercher un produit dont le code contient :

Produit(s) trouvé(s) (1394)

code	libelle	fiche produit
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER	
1B001S 2	ALSACE MUSCAT	
1B001S 4	ALSACE RIESLING	

- Double cliquer sur le code pour pré-remplir votre déclaration puis saisir les données de la ligne et cliquer sur le bouton Actions :

8412904520001 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER	<input type="text"/>	<input type="text"/>	60	

*Champs facultatifs

Les champs concernant le Millésime et le Conditionnement sont facultatifs

- Vous pouvez alors :**
 - recommencer l'opération pour **ajouter autant de ligne que nécessaire** en cliquant sur « ajouter un produit »,
 - supprimer la ligne** créée ou **la modifier** en cliquant sur l'icône idoine,
 - sélectionner **un nouveau lieu de stockage**
 - quitter** en cliquant sur « accueil ».

8412904520001 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT AJOUTER DES VOLUMES DE DPLC, LIES, VNC, REBÊCHE

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	0.00	
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMNER			60HL 00L	 

*Champs facultatifs

ACCUEIL SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE

4) saisir les volumes globaux d'autres produits :

Vous pouvez également avoir en stock dans vos installations :

- des lies soutirées non encore envoyées en distillerie,
- des volumes de vins en dépassement de rendement (DRA) non encore envoyées en distillerie (anciens DPLC),
- des volumes de vins non conformes c'est-à-dire des volumes qui ne peuvent être commercialisés en vin (VNC)
- **Pour saisir ces volumes cliquer sur le bouton AJOUTER DES VOLUMES DE DPLC, LIES, VNC, REBÊCHE**

8412904520002 CANTO ET FILS LES CELLIERS DE LA BERGERIE 84700 SORGUES 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT AJOUTER DES VOLUMES DE DPLC, LIES, VNC, REBÊCHE

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
Aucun stock déclaré					

*Champs facultatifs

ACCUEIL SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE

- **Pour saisir ces volumes cliquer sur l'action Modifier la ligne**

84129045 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMNER			60HL 00L	 
REBÊCHE	Vins de rebêches			-	 
LIES	Lies soutirées			-	 
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			-	 
VNC	Vins non conformes			-	 

*Champs facultatifs

ACCUEIL SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE

- puis saisissez les volumes et cliquez sur « enregistrer les stocks de ce vin »

8412904520001 CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES

AJOUTER UN PRODUIT

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60HL 00L	 
REBECHE	Vins de rebêches			0.00	
LIES	Lies soutirées			-	 
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			-	 
VNC	Vins non conformes			-	 

*Champs facultatifs

ACCUEIL SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE

5) le contrôle des informations saisies :

A tout moment l'application vous permet de vérifier les informations que vous avez saisies :

- en cliquant sur le bouton SELECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE vous pouvez voir les volumes saisis par installation de stockage,

Récapitulatif des stocks déclarés par lieu de stockage

Code Produit	Libellé	Millésime	Conditionnement	Volume	Installation	Total des vins	Total des mouts concentrés
8412904520001 - CANTO ET FILS CHEMIN DES POMPES 84230 84700 à SORGUES					8412904520001	60HL 00L	0HL 00L
Total :						60HL 00L	0HL 00L
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60HL 00L			
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			-			
LIES	Lies soutirées			-			
REBECHE	Vins de rebêches			-			
VNC	Vins non conformes			-			

ACCUEIL MODIFIER LES STOCKS CONSULTER PAR PRODUIT DÉPOSER TEMPORAIREMENT SUPPRIMER LE BROUILLON IMPRIMER

- en cliquant sur le bouton CONSULTER UN PRODUIT vous pouvez voir les volumes saisis et globalisés par produit.

Récapitulatif des stocks déclarés

Code produit	Libellé produit	Millésime	Conditionnement	8412904520001
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60HL 00L
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			-
LIES	Lies soutirées			-
REBECHE	Vins de rebêches			-
VNC	Vins non conformes			-

ACCUEIL MODIFIER LES STOCKS CONSULTER PAR LIEU DE STOCKAGE DÉPOSER TEMPORAIREMENT SUPPRIMER LE BROUILLON IMPRIMER

6) la modification des données saisies :

A tout moment vous pouvez modifier les informations saisies :

- par la **suppression d'une ligne** créée  ou par la modification d'une ligne  en cliquant sur l'icône idoine,

7) l'impression de la déclaration.

A tout moment l'application vous propose d'imprimer au format Pdf votre déclaration. Il vous suffit de cliquer sur .

DECLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS
Au titre de la campagne 2009-2010

Exploitation (Cave coopérative) :

N°CVI : 7501145875 Nom : 4244 E3
 N°BIRET 1234567895478 Commune du siège : Montresil
 Gersbionn
 N°PPM : P251542 Nom : DGDDI
 Adresse : rue des deux communes

Renseignements relatifs au stock de vin :

Identification de Produit				Installation
Code	Libellé	Milieu	Conditionnement	A
1B110L	CADILLAC			25 854(100)
1B300	BEAUJOLAIS BLANC			2 558(12)
1R197S	Côtes de Bordeaux Cadillac			2(12)
1M40C	Muls-Saint-Georges rouge	1999	vrac	0(15)
48999	VIN DE TABLE BLANC	2009		37(12)
MC	MOÛTS CONCENTRES			25(12)

Renseignements relatifs aux installations de stockage :

Installation	Total des vins	Total des unités conditionnées
A - 33980 LE PUY À MONSIEUR (3331) (Pirigole)	26 452(12)	253(12)

Volumes globaux :

Volume de vins sourcés déversés	25(10)
Volume de vins en dépôt/conditionnement de conditionnement déversés	6(12)
Volume de vins non conformes	1(10)

Attention, **seules les impressions des récapitulatifs par produits ont une portée juridique.**

Attention, les déclarations par produit qui n'ont ni logo des douanes ni Marianne ne sont pas définitives. Pour obtenir, une déclaration définitive avec logo et Marianne vous devez retourner sur la page d'accueil puis :

- 1) **déposer temporairement votre déclaration** : elle reçoit alors une date de dépôt et un numéro d'enregistrement. Toutefois, elle ne reçoit pas le logo des douanes et la Marianne car vous pouvez encore la modifier jusqu'au 31 août minuit.

Déclaration en cours de saisie

 Attention, pour être valable votre déclaration doit être déposée temporairement. Cliquez sur le bouton correspondant.

	Continuer ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Consulter par lieu de stockage	Consulter par type de produit	Déposer temporairement	Supprimer le brouillon
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES						

Manuel utilisateur Déclaration de Stock

- 2) **déposer définitivement votre déclaration temporaire.** Le formulaire imprimable présente alors une date d'enregistrement, un numéro, le logo des douanes et la Marianne.

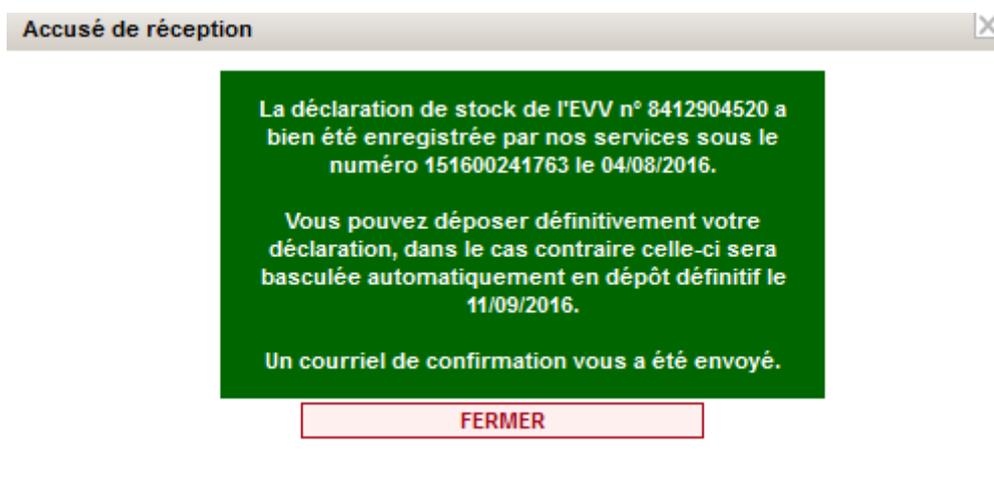
Déclaration déposée temporairement				
	Consulter par lieu de stockage	Consulter par type de produit	Valider définitivement	Annuler le dépôt pour modification
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES				

Exemple de déclaration en dépôt définitif :

Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE		DECLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS Déposée le 01/07/2011 à 15:38 sous le numéro 09100000030 Au titre de la campagne 2009-2010			DOUANES & DROITS INDIRECTS	
Exploitation (Cave coopérative) :		Nom : dgddi E/3				
N°CVI : 7501245875		Commune du siège : Menteuil				
N°SIRET : 1234567895478		Gestion				
N°PPM : P251542		Nom : DGDDI				
Adresse : rue des deux communes						
Renseignements relatifs au stock de vin :						
Identificateur de Produit					Installation	
Code	Libellé	Milésime	Conditionnement	A		
1B110L	CADILLAC			25 854hl 00l		
1B300	BEAUJOLAIS BLANC			2 555hl 23l		
1N1875	Côtes de Bordeaux Cadillac			2hl 25l		
1R438	Nuits-Saint-Georges rouge	1999	vin	0hl 55l		
48999	VIN DE TABLE BLANC	2009		37hl 25l		
MC	MOÛTS CONCENTRÉS			253hl 25l		
Renseignements relatifs aux installations de stockage :						
Installation				Total des vins	Total des moûts concentrés	
A - 30580 LE PUY A MONSIEUR (33) (Principale)				26 452hl 25l	253hl 25l	
Volumen globaux :						
Volume de vins acides/déters				25hl 00l		
Volume de vins en dépannement de rendement/déters				63hl 25l		
Volume de vins non conforme				1hl 00l		

II) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

1) l'application vous délivre un accusé réception



2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:

La déclaration de stock reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la Marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la consultation sera alors possible.(4)
- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 31 aout à minuit. Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par installation (2) ou par produit (3),
- d'annuler le dépôt temporaire de cette déclaration de stock (5). Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de « créer une déclaration de stock » ou de « créer une déclaration d'absence de stock ».
- d'annuler le dépôt temporaire de cette déclaration de stock. Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de « créer une déclaration de stock » ou de « créer une déclaration d'absence de stock ».



III) LES AIDES À LA SAISIE

Les astuces suivantes ont été insérées dans l'application afin de vous en simplifier l'usage :

a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :

L'application vous propose de retrouver les produits que vous avez déclarés sur votre déclaration de récolte. Pour cela, lorsque vous êtes en cours de saisie de vos stocks, vous pouvez aller chercher facilement vos codes produits :

- Placez le curseur de votre souris dans la rubrique code produit :

AJOUTER UNE LIGNE					
Code Produit	Libellé	Millésime	Conditionnement	Volume (hl)	Actions
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	0.00	

- cliquez sur l'onglet « favoris » :

DÉCLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS

STOCK	ACCUEIL	CONTACTS	FAVORIS	MANUEL
--------------	---------	----------	----------------	--------

- faites enfin un double clic gauche avec votre souris afin d'inscrire le code du produit dans la rubrique code produit.

Gestion des favoris

PRODUIT FAVORIS

Code produit	Libellé	Supprimer
1B579S	Coteaux d'Aix-en-Provence bl	
1R582S	Côtes de Provence rouge	
3S001 CR	PAYS D'OC RS GRENACHE GRIS	
4B999	VSIG BLANC	
3B671	VDP DU BAS RHN BLANC	

Ajouter un produit (code produit)

FERMER

:: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK :

Lorsque vous constatez dans vos chais que vos stocks sont à zéro au 31 juillet, vous devez déposer une déclaration d'absence de stock.

I) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK

1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « créer absence de stock ».

Stocks à déclarer avant le 10/09/2016 pour la campagne en cours 2015-2016			
	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Saisir mon absence de stock
FR000012E0299 - EARL DOMAINE DES CHESNAIES - SAINT LAMBERT DU LATTAY			
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES			

2) valider le choix en cliquant sur « ok »

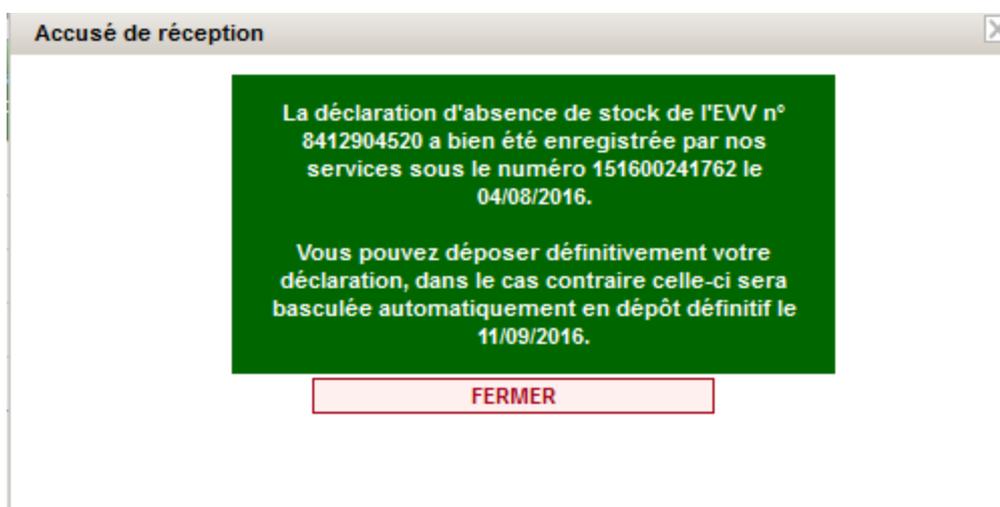
Vous allez créer et déposer une déclaration d absence de stock. Confirmez vous ?

OK

Annuler

II) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK

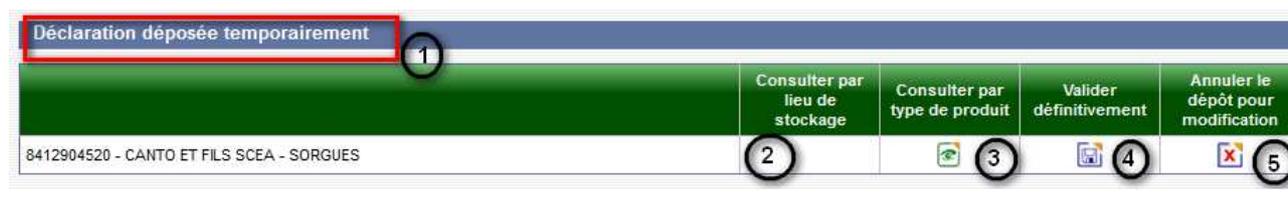
1) l'application vous délivre un accusé réception



2) la déclaration d'absence de stock est validée en dépôt temporaire :

La déclaration d'absence de stock reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la consultation sera alors possible.(4)
- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 31 aout à minuit. Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par installation (2) ou par produit (3),
- **d'annuler le dépôt temporaire** de cette déclaration d'absence de stock (5). Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de « créer une déclaration de stock » ou de « créer une déclaration d'absence de stock ».



Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter votre service de la viticulture. Vous trouverez ses coordonnées dans la rubrique [CONTACTS](#)